

LA CLIMATISATION : TEST d'évaluation pour l'obtention de l'Attestation d'Aptitude (catégorie 5)

3h30
[Présentiel]



Objectif

Obtenir l'attestation d'aptitude (catégorie V) pour intervenir sur les systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R.311-1 du code de la route.

Compétences du formateur

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation orientées objectifs
- Double compétence technique et pédagogique
- Expérimenté dans le domaine de l'évaluation et disposant de l'attestation d'aptitude (catégorie 5)

Modalités d'évaluation

Test de 3h30 (sur ½ journée) en salle et en atelier. Maximum 4 personnes par demi-journée

Public concerné

Tout public intervenant sur la maintenance des véhicules climatisés.

Prérequis

Maîtriser le français à l'oral, l'écrit et la lecture

Programme

Le test théorique

- Avoir une connaissance élémentaire des impacts des fluides frigorigènes à base de CFC et HCFC sur la couche d'ozone stratosphérique et des fluides frigorigènes à base de CFC, HCFC et HFC sur le climat.
- Avoir une connaissance élémentaire des dispositions du règlement (CE) n°2037 / 2000 relatives à l'utilisation de CFC et HCFC comme fluide frigorigène, des dispositions du règlement n°842 / 2006 relatives à l'utilisation des HFC, de la directive 2006/40/CE ainsi que des articles R.543-75 à R.543-123 du code de l'environnement.
- Connaître les règles de sécurité liées à la manipulation des fluides frigorigènes.
- Connaître le fonctionnement des systèmes de climatisation dans les véhicules à moteur.
- Savoir identifier les principaux composants d'un système frigorifique et connaître leur fonctionnement.
- Savoir associer les dysfonctionnements et les symptômes des fuites.

Le test pratique

- Analyser les documents fournis (données du constructeur, registres de l'équipement, plaque signalétique,...)
- Identifier le fluide contenu dans l'équipement
- Vérifier le fonctionnement normal de l'équipement
- Savoir associer les dysfonctionnements et les symptômes de fuites
- Connaître les différentes méthodes de détection des fuites et choisir la plus appropriée à une situation donnée
- Connaître la procédure à suivre en cas de fuite
- Remplir les documents attestant que l'équipement a fait l'objet d'un contrôle d'étanchéité

- Manipuler un cylindre de fluide frigorigène
- Effectuer un transfert de fluide d'un cylindre et d'une station
- Connexion d'un dispositif de récupération aux vannes de service d'un système de climatisation et déconnexion de ce dispositif
- Procéder à la récupération totale du fluide
- Contrôler la pression finale de récupération
- Déterminer la quantité de fluide récupérée
- Déterminer la quantité d'huile récupérée
- Remonter un élément neuf en respectant les conditions d'étanchéité et de conformité d'origine
- Déterminer la quantité d'huile
- Procéder au tirage au vide
- Savoir en déterminer la durée
- Déterminer la qualité et la quantité d'huile à introduire
- Introduire l'huile
- Déterminer la charge normale de l'installation suivant les données du constructeur
- Charger en fluide frigorigène
- Remplir la fiche d'intervention

L'attestation d'aptitude est délivrée à la personne, elle est individuelle, et n'a pas de limite de validité.

Tarifs

Tarif identique pour tous les statuts = **290 € HT / personne (348€ TTC)**

(sans possibilité de prise en charge par un organisme financeur)